




UNE NOUVELLE POLITIQUE RÉGIONALE **POUR LE PATRIMOINE**

DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse
2 octobre 2017



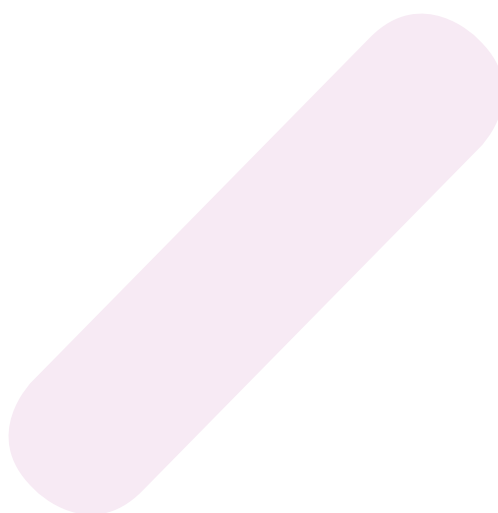
« Pour que l'œuvre
soit inventaire, il faut
qu'elle soit devenue
visible (...).

Tout inventaire artistique est ordonné par des valeurs, il n'est pas le résultat d'une énumération mais d'un filtrage. Et c'est pourquoi nous tenons à mener à bien ce qui ne put l'être pendant cinquante ans : l'inventaire des richesses artistiques de la France est devenu une aventure de l'esprit »

André Malraux, 25 mars 1969

SOMMAIRE

- 7** **+** Simplifier et élargir les aides pour la restauration du patrimoine
- 9** **+** Créer un label « Patrimoine d'intérêt régional » et soutenir les musées et les maisons d'artistes
- 12** **+** S'engager aux côtés de la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine local
- 14** **+** Associer les Franciliens à la valorisation de leur patrimoine
- 15** **+** Renforcer le budget pour le patrimoine, en faveur de l'emploi et du développement économique
- 18** **+** Positionner l'Inventaire du patrimoine au cœur du dispositif régional
- 20** **+** Faire des jardins une dimension essentielle du patrimoine régional : « Jardins ouverts »
- 22** **+** Concevoir une plateforme numérique régionale sur le patrimoine francilien
- 24** **+** Un conseil de professionnels pour accompagner l'action de la Région



CHIFFRES CLÉS



12 %
DE HAUSSE POUR LE BUDGET DE LA CULTURE,
qui est passé de **83 M€** à **93 M€**
entre 2015 à 2017



+ 20%
DE BUDGET POUR LA CULTURE
en objectif d'ici 2021



4 000
MONUMENTS PROTÉGÉS
en Île-de-France, soit 10% du
patrimoine national



L'Inventaire du
patrimoine compte :
240
COMMUNES
RÉPERTORIÉES



18 900
LIEUX INVENTORIÉS



200 000
PHOTOGRAPHIES



84 PUBLICATIONS

Emploi et développement économique en Île-de-France

- Le secteur du patrimoine génère **5 Mds €** de recettes
- **1€** investi dans le patrimoine induit **70 €** de retombées économiques
- **125 741** emplois

LE PATRIMOINE, NOUVEAU MARQUEUR DE L'ACTION RÉGIONALE

Le budget régional alloué à la culture a augmenté de 12% entre 2015 et 2017. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie culturelle votée en septembre 2016, la Région a souhaité renforcer le soutien au patrimoine protégé et non protégé, sa conservation et sa valorisation.

Le patrimoine francilien, générateur de ressources économiques et d'emplois, est un facteur d'appropriation du territoire par ses habitants. Condensé des richesses culturelles du pays, il contribue aussi à faire de l'Île-de-France la première destination touristique au monde.

83% des visiteurs affirment être motivés par la découverte des grands monuments, des musées, des paysages et des lieux emblématiques de la région.

Les monuments ne sauraient pour autant occulter l'originalité du «petit patrimoine francilien», qui façonne la singularité de ses territoires et qui témoigne de leurs histoires particulières. Forte de la compétence décentralisée de l'Inventaire du patrimoine, la Région a toute légitimité à se positionner comme le chef de file d'un pôle régional de référence de valorisation du patrimoine. Portée par un budget en hausse, elle prend en compte toutes les étapes de la chaîne patrimoniale, du repérage et de l'étude jusqu'à la valorisation des patrimoines, ce qui lui confère une ampleur sans précédent.

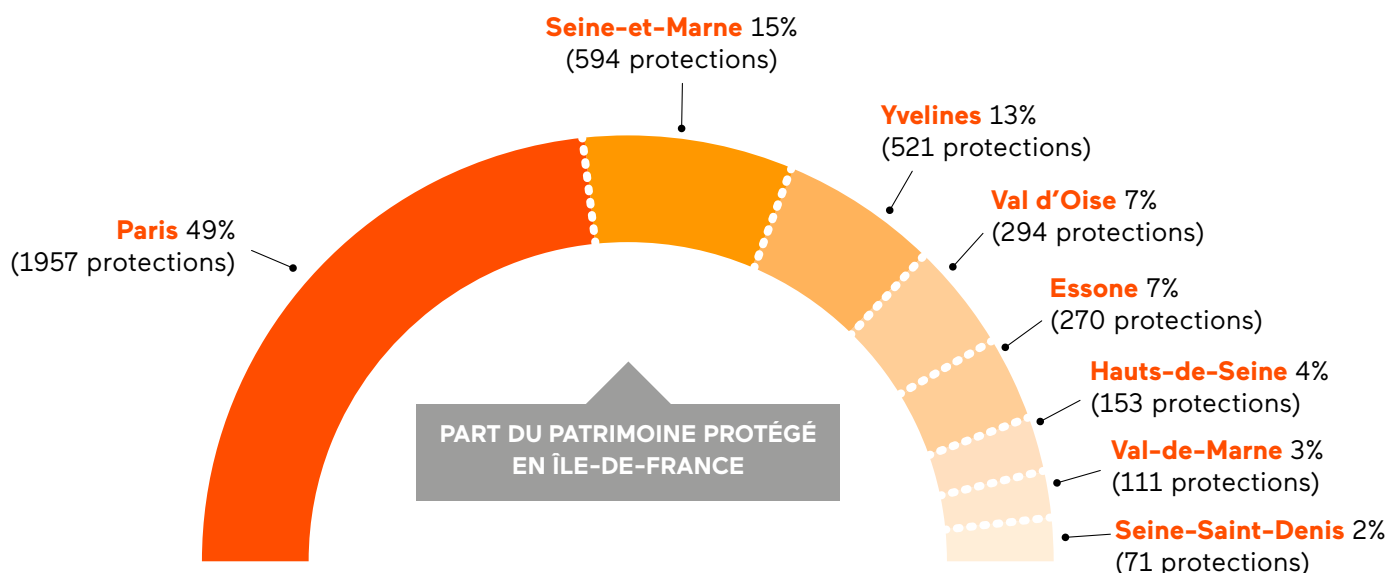


Piscine de la Cité internationale universitaire de Paris

SIMPLIFIER ET ÉLARGIR LES AIDES POUR LA **RESTAURATION** DU PATRIMOINE

RENFORCER ET SIMPLIFIER LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTÉGÉ

L'Île-de-France possède, de par son histoire, le plus grand nombre de monuments protégés au titre des monuments historiques, près de 4 000, soit 10% du territoire national. En y ajoutant les abords des monuments historiques, c'est près de 1/10^e du territoire régional qui est protégé.



Afin de renforcer son action en faveur du patrimoine protégé (classé ou inscrit au titre des monuments historiques et n'appartenant pas à l'État), la Région a mis en place deux mesures phares :

- Simplifier le dispositif de soutien avec la mise en place de deux financements régionaux (au lieu de sept précédemment), l'un pour les bâtiments classés (20% maximum des dépenses éligibles, 1 M€ par tranche de travaux) et l'autre pour les bâtiments inscrits (30% maximum des dépenses éligibles 1 M€ par tranche de travaux).
- Ouvrir le dispositif aux objets mobiliers, œuvres d'art, sculptures, objets de collection..., de propriété publique.

CHÂTEAUX ET ABBAYES

La Région Île-de-France compte de nombreux châteaux et abbayes construits depuis l'époque médiévale (Monthéry, Royaumont), pendant l'époque classique (Vaux-le-Vicomte, Versailles) et au cours du XIX^e siècle en lien avec le développement des villégiatures. Ces constructions, qu'elles soient publiques ou privées, font partie des trésors architecturaux et historiques du territoire. Leur taille, la qualité de leur construction, nécessitent un entretien permanent et coûteux qui ne peut pas, le plus souvent, être supporté entièrement par leur propriétaire. Pour faire face à leurs dépenses, certains propriétaires développent des activités qui participent à l'animation et à l'attractivité du territoire. La Région est à leurs côtés pour que ce patrimoine soit ouvert et accessible à tous.

UNE AIDE SPÉCIFIQUE POUR RESTAURER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE MOBILIER

Depuis la création de l'Inventaire, André Malraux a toujours associé patrimoine mobilier et immobilier dans une même défense d'un patrimoine global et indivisible. Dans le cadre de sa nouvelle politique en faveur du patrimoine, la Région Île-de-France a décidé d'ouvrir son dispositif de soutien en faveur du patrimoine protégé, aux objets mobiliers, mais aussi aux œuvres d'art, sculptures et objets de collection, de propriété publique. Ce patrimoine appartient pleinement au patrimoine régional, au même titre que les bâtiments, et donne une véritable cohérence aux sites patrimoniaux lorsqu'ils sont meublants ou décoratifs, présentant un réel intérêt à être valorisés auprès du public.

Ces ensembles mobiliers peuvent constituer des ensembles, témoins d'un courant historique ou d'une époque et contribuer aux spécificités de monuments protégés. De nombreux mobiliers par destinations comme les peintures murales ou les machines industrielles méritent autant d'être conservés.



La salle des machines, manufacture des papiers peints à Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine-et-Marne)

CRÉER UN LABEL

« PATRIMOINE D'INTÉRÊT RÉGIONAL » ET SOUTENIR LES MUSÉES & LES MAISONS D'ARTISTES

LABEL « PATRIMOINE D'INTÉRÊT RÉGIONAL » : UN DISPOSITIF ORIGINAL ET INÉDIT

La création d'un label d'intérêt régional pour le patrimoine régional non protégé vise à faire émerger des édifices et des ensembles bâtis dont la valeur patrimoniale présente un intérêt régional, permettant ainsi de reconnaître leur importance dans le maillage patrimonial du territoire et contribuant à sensibiliser les Franciliens.

Il s'agit d'identifier et de distinguer des lavoirs, des écoles, des maisons ouvrières, des édifices industriels..., qui, bien que non protégés au titre des monuments historiques, présentent un réel intérêt. Outil de conviction et de pédagogie, ce label repose sur une démarche incitative et contractuelle entre la Région et le propriétaire, qu'il soit public ou privé.

Cette démarche s'inscrit également dans la volonté d'attractivité touristique de l'Île-de-France, révélant un patrimoine méconnu à découvrir. Il s'agit de mettre en place des parcours axés sur des thématiques fondatrices de l'histoire régionale à l'attention des Franciliens et des touristes.

**POUR LES MONUMENTS CLASSÉS,
MONUMENTS DE PREMIER ORDRE DANS L'HISTOIRE
DE L'ART ET DE L'ARCHITECTURE, ON COMPTE :**

37 %

de lieux de culte

14 %

de châteaux, résidences
et hôtels particuliers

**LE PATRIMOINE LIÉ À LA PRODUCTION ET AU TRAVAIL
Y EST PEU REPRÉSENTÉ :**

1,2 %

pour l'architecture industrielle

2,9 %

pour l'architecture rurale

Il doit permettre de prendre en compte le patrimoine très fragilisé car très peu identifié tels que les édifices vernaculaires et ruraux, les bâtiments liés à la production du travail, particulièrement du XX^e siècle, qui font la spécificité de l'histoire et l'originalité de l'Île-de-France par la trace visible et signifiante qu'ils laissent sur le territoire.

L'obtention de ce label permettra aux propriétaires d'accéder à deux nouveaux dispositifs régionaux :

- une aide en investissement pour la restauration du patrimoine labellisé. Le financement régional est fixé à 30 % des dépenses éligibles avec un maximum de 500 000 € par tranche de travaux
- une aide en fonctionnement pour sa valorisation. Le financement régional est fixé à 20% des dépenses éligibles avec un maximum de 30 000€

Les critères sont les suivants :

- un caractère patrimonial démontré ou une force particulière de témoignage
- une qualité architecturale
- un réel caractère d'exemplarité
- la rareté du patrimoine et/ou son caractère emblématique pour l'Île-de-France ou pour l'histoire de l'architecture
- la qualité de l'insertion dans le site et la qualité environnementale du bâtiment



Aéroport du Bourget (Seine-Saint-Denis)



Hôtel Gaillard, Banque de France (Paris)

ACCOMPAGNER LES MUSÉES FRANCILIENS ET LES MAISONS D'ARTISTES, CONSTITUTIFS DE L'HISTOIRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Les musées franciliens contribuent largement à la connaissance et à l'appropriation par les habitants de leur cadre de vie et de l'histoire de leur territoire.

Simplifier et renforcer le soutien régional aux musées franciliens

Les musées situés en moyenne et grande couronne disposent d'importantes collections. Ils sont détenteurs d'une partie de la mémoire de l'Île-de-France et constituent des espaces privilégiés de valorisation du patrimoine régional. Leur action en direction des jeunes publics et des associations locales est souvent à l'initiative de démarches collaboratives et participatives avec la population. Très ancrés dans les territoires franciliens, ces musées participent d'un accès à la culture pour tous.

Pourtant, nombreux sont ceux à rencontrer des difficultés telles que l'obsolescence de leurs locaux et/ou de la muséographie et les difficultés à attirer des publics face à la concurrence des grands musées parisiens. Pour les aider, la Région renforce son soutien en investissement et en fonctionnement pour la création, la rénovation ainsi que les aménagements, mais aussi pour l'animation, la numérisation et la mise en valeur des collections afin de conquérir de nouveaux publics.

Le financement régional est fixé à **30 %** des dépenses éligibles avec un maximum de **500 000€** pour les maisons d'artistes, **1 M€** pour les musées.

Valoriser une richesse francilienne : « Les Maisons d'artistes »

La Région Île-de-France a attiré au cours des siècles beaucoup d'artistes et d'écrivains. Elle est riche de nombreuses résidences où ont séjourné ou vécu des personnalités du monde des arts et des lettres. Ces lieux à forte dimension patrimoniale fascinent et attirent les Franciliens comme les touristes nationaux ou internationaux. Ils participent largement au rayonnement et à la renommée de l'Île-de-France. Afin de mieux faire connaître et valoriser ce patrimoine, la Région s'est engagée à soutenir la restauration et les aménagements nécessaires à l'accueil des publics de ces maisons ou ateliers.



Abbaye de Preuilley (Seine-et-Marne)

**S'ENGAGER AUX COTÉS DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE POUR LA
SAUVEGARDE /
DU PATRIMOINE
LOCAL**

SOUTENIR L'IMPLICATION DES CITOYENS DANS LA PRÉSERVATION DE LEUR PATRIMOINE

Afin d'encourager les citoyens à s'impliquer dans la préservation de leur patrimoine et soutenir la protection du patrimoine non protégé, la Région Île-de-France s'est engagée aux côtés de la Fondation du Patrimoine dans un modèle de financement participatif mobilisant ressources publiques et ressources privées, à parité.

Pour **1 €** collecté par la
Fondation, **1 €** sera apporté par
la Région. Le plafond par projet
est fixé à **15 000 €**.

La Fondation du Patrimoine a vocation à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé. Elle contribue à la sauvegarde des monuments, édifices, ensembles mobiliers ou éléments remarquables des espaces naturels ou paysagers menacés de dégradation, de disparition ou de dispersion. Elle concourt ainsi à l'emploi, la formation et la transmission des savoir-faire dans le secteur de la restauration du patrimoine et des sites. Elle apporte son soutien à des personnes publiques ou privées, pour l'acquisition, la restauration, l'entretien et la présentation au public de ces biens.

EXEMPLE D'UN PROJET AIDÉ :

Un lavoir, propriété d'une commune, dont les travaux de restauration s'élèvent à 20 000 €. L'appel aux dons lancé sous l'égide de la Fondation du Patrimoine permet de collecter 10 000 € : le complément « 1 pour 1 » de la Région apportera 10 000 € supplémentaires. Le chantier sera alors financé à 100%.

Toutes les souscriptions lancées sous l'égide de la Fondation du Patrimoine en faveur de biens mobiliers ou immobiliers non protégés au titre des monuments historiques pourront être aidées selon les critères suivants :

- les biens doivent être à la charge d'une collectivité locale ou d'une association ;
- les appels aux dons seront ciblés vers des dépenses précises de travaux de restauration et d'entretien du patrimoine local, afin d'offrir au donateur un gage de sécurité et de confiance ;
- le projet ne pourra prétendre à une autre aide de la Région ;
- un minimum de 10 donateurs différents est requis, afin que la campagne de mécénat populaire, au-delà de l'apport financier qu'elle représente, permette de fédérer la population autour du projet. Il est à noter qu'à cette fin le porteur de projet doit s'impliquer pour créer une dynamique locale, en organisant des manifestations (concerts, etc.) qui permettront aux habitants de découvrir leur histoire locale et de s'approprier leur patrimoine.

Ce nouveau dispositif en faveur de la valorisation du petit patrimoine francilien va permettre à la Région de démultiplier son action en mobilisant cet opérateur reconnu pour son expertise.

ASSOCIER LES FRANCILIENS À LA VALORISATION DE LEUR PATRIMOINE

Pour garantir au patrimoine la meilleure protection, il est essentiel d'inciter les citoyens à se l'approprier, pour qu'ils deviennent acteurs à part entière, avec les experts. La Région favorise les actions participatives telles que « Patrimoines en poésie », « Le Grand Paris vu de nos fenêtres » ou encore celle proposant aux lycéens de devenir conférenciers afin de faire découvrir leur lycée labellisé.



Atelier « Patrimoines en poésie »
au musée Curie (Paris)

JEU CONCOURS « PATRIMOINES EN POÉSIE », FAIS RIMER TON ŒUVRE OU TON MONUMENT PRÉFÉRÉ ! UNE INITIATIVE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Depuis 2016, la Région Île-de-France organise, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, un jeu concours qui invite les enfants entre 8 et 12 ans à écrire un poème sur leur patrimoine préféré en Île-de-France. Lancé à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, ce concours a un double enjeu : sensibiliser les enfants au patrimoine et fédérer les acteurs culturels et éducatifs sur le territoire autour d'un événement régional. En 2017, **plus de 130 acteurs culturels et éducatifs franciliens** se sont impliqués : musées, maisons des illustres, monuments, bibliothèques, offices de tourisme, parcs naturels régionaux, etc. Plus d'une quarantaine d'ateliers d'écriture ont lieu dans toute l'Île-de-France. La remise des prix dans un lieu patrimonial marque un moment fort de la manifestation.

Pour plus d'informations : www.iledefrance.fr/pep

LE GRAND PARIS VU DE NOS FENÊTRES, UNE COLLECTE DE PHOTOGRAPHIES VERNACULAIRES

Ils ont été des milliers en 2016 à prendre en photos la vue de leurs fenêtres : près de 2 500 contributions sur 180 communes en Île-de-France. La prise de vue depuis sa fenêtre, c'est le premier et le dernier regard, intime et changeant, que nous posons au quotidien sur notre extérieur, sur notre environnement. Cette large collecte s'est également accompagnée d'ateliers d'écriture et d'architecture dans une vingtaine de lycées. Un projet ambitieux qui a été restitué à travers plusieurs expositions, comme celle qui s'est tenue, dans le cadre du Mois de la photo, à la gare de l'Est. Cette exposition voyagera dans les villes partenaires jusqu'en 2018.



Restauration de la toiture à l'abbaye de Royaumont (Val d'Oise)

RENFORCER LE BUDGET POUR LE PATRIMOINE, EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AUGMENTER LES INVESTISSEMENTS POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

La nouvelle politique culturelle régionale du 7 juillet 2017 « Pour une politique régionale ambitieuse de valorisation du patrimoine », prévoit dès 2018 un budget renforcé en faveur de ce secteur.

Cet engagement correspond à la conviction que, dans une société fracturée, où les inégalités sociales et territoriales créent de l'exclusion, la politique patrimoniale est un vecteur d'inclusion et de cohésion sociale.

Chaque projet de restauration de monument protégé aidé par la Région pourra bénéficier d'une subvention maximum d'1 M€ par tranche de travaux.

Cette politique se déclinera sur tout le territoire, et pour tous les Franciliens : valorisation, acquisition d'œuvres pour les musées du territoire, restauration et rénovation de monuments, comme la Collégiale de Mantes-la-Jolie (78), le château de Chamarande (91) ou encore le château de La Roche-Guyon (95), publication d'ouvrages de l'Inventaire, mais aussi organisation de nouveaux événements populaires et participatifs comme « Jardins Ouverts » ou « Patrimoines en Poésie », à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

LE PATRIMOINE RÉGIONAL UN VIVIER D'EMPLOIS

Le patrimoine, longtemps considéré comme une source de dépense, est aujourd'hui reconnu comme un levier économique puissant.



Ainsi **1€** investi induit **31€**

en moyenne nationale, de retombées économiques.
En Île-de-France, ce rapport est de

1€ pour **70€**

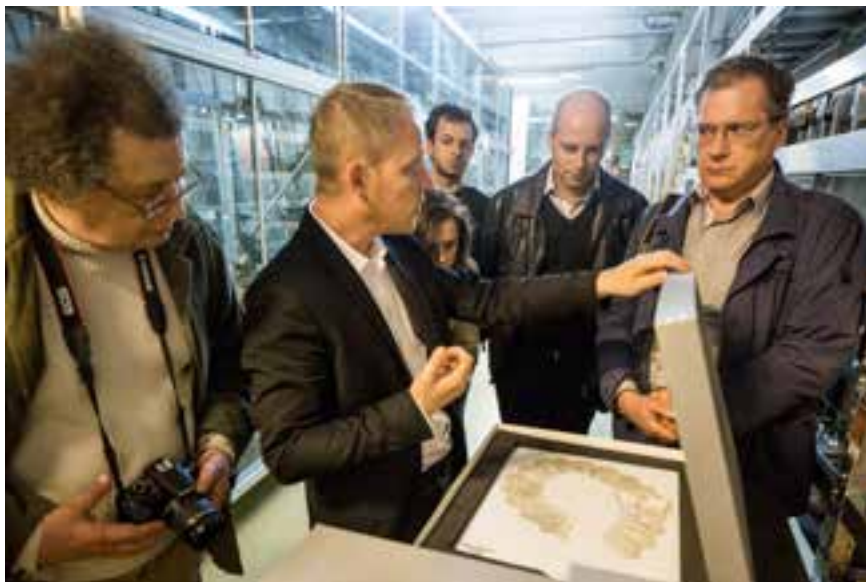
avec des recettes qui s'élèvent à

5 Mds €

Entre les emplois directs (5 967), les emplois indirects (72 621) et les emplois induits (47 153), on recense un total de 125 741 emplois, soit l'équivalent de la filière du cinéma et de l'audiovisuel.

LES MÉTIERS DU PATRIMOINE ET DE LA RESTAURATION PAR DÉFINITION NON DÉLOCALISABLES

La politique du patrimoine bénéficie aux entreprises spécialisées, aux artisans et à tous les métiers de la restauration, par définition non délocalisables. Elle est source de développement du tourisme. Et pourtant, ces filières recrutent souvent avec grande difficulté. C'est tout un pan du savoir-faire français à l'origine de l'excellence de la restauration à la française qui est menacé. La Région Île-de-France dotée de la compétence, formation professionnelle et des lycées et CFA, sera à l'initiative de nouvelles propositions, après avoir recueilli l'avis de tous les acteurs concernés, pour communiquer sur ces filières et valoriser ces compétences indispensables au patrimoine.



Réserve du Musée des arts et métiers (Paris)

DES SAVOIR-FAIRE INDISPENSABLES À MAINTENIR

Il existe plus de 200 entreprises consacrées à la restauration des monuments historiques en Île-de-France qui peinent à renouveler leurs équipes et consacrent beaucoup de temps à former des apprentis issus de nombreuses filières - 10% de leurs effectifs sont constitués d'apprentis en formation - **or il faut dix ans pour former un tailleur de pierre ou un charpentier destiné à la restauration des monuments historiques.** La Région, aux côtés des acteurs du secteur, proposera une analyse fine de la réalité, afin de mieux promouvoir ces métiers.



Restauration d'une chaise du domaine de Villarceaux (Val-d'Oise)

9 000

SALARIÉS COMPAGNONS

dans les entreprises de restauration du patrimoine protégé

26%

DE L'EMPLOI

en lien avec les monuments historiques est situé en Île-de-France

706

ENTREPRISES

pour la restauration du patrimoine protégé et non protégé

2 807 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES



Grand escalier de l'hôtel du garde-meuble (Paris)

POSITIONNER L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE AU CŒUR DU DISPOSITIF RÉGIONAL

UN SERVICE DE RECHERCHE DANS UNE COLLECTIVITÉ

La politique régionale en faveur du patrimoine se développe sur deux champs spécifiques : une compétence obligatoire d'étude et de valorisation des patrimoines franciliens ; des dispositifs d'aide à la conservation, la restauration et la mise en valeur de ces patrimoines.

LA MISSION D'INVENTAIRE : RECENSER, ÉTUDIER ET FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE

L'Inventaire du patrimoine est un service créé par André Malraux en 1964, transféré à la Région par la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (loi LRL). Selon une méthodologie nationale, l'Inventaire étudie tous les patrimoines des territoires franciliens, du V^e siècle à nos jours : patrimoine exceptionnel ou ordinaire, rural ou industriel, public ou privé, urbanisme des grands ensembles... L'Inventaire s'intéresse au patrimoine dans toute sa diversité, des réalisations les plus spectaculaires aux objets les plus quotidiens, sans oublier le patrimoine immatériel (les savoir-faire, les cultures).

Pour mettre en œuvre ces études, la Région établit des partenariats avec l'ensemble des collectivités territoriales, départements et communes. Cette démarche est porteuse de sens au moment où les collectivités prennent de nombreuses initiatives pour aménager leur territoire. Elle permet de développer les relations avec les universités, les centres de recherche, les écoles d'architecture, ou les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Les chercheurs de l'Inventaire font bénéficier de leur expertise les associations qui œuvrent localement pour le patrimoine.

La Région s'attache à transmettre au public le plus large des connaissances acquises, par le biais de tous les supports, publications, expositions de photos, bases de données qui rassemblent l'ensemble des études conduites par l'Inventaire.

UNE GESTION DES AIDES À LA RESTAURATION ET À LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Aujourd'hui la mission pointue de recherche et d'inventaire, offre une expertise adaptée pour discerner et instruire les projets de restauration et de labellisation du patrimoine d'intérêt régional sur l'ensemble du territoire.



Maison forte des Epoisses à Bonbon (Seine-et-Marne)



Cueillette du coquelicot à Nemours (Seine-et-Marne)

FAIRE DES JARDINS

UNE DIMENSION ESSENTIELLE DU PATRIMOINE RÉGIONAL : « JARDINS OUVERTS »

À L'INITIATIVE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, LA PREMIÈRE ÉDITION DE « JARDINS OUVERTS » S'EST TENUE LES 30 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE 2017 SUR LE THÈME DU POTAGER.

Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, et Agnès Evren, Vice-Présidente chargée de l'Éducation et de la Culture, ont souhaité la création d'une nouvelle manifestation afin de valoriser non seulement le patrimoine naturel mais aussi le patrimoine culturel francilien. Appelé « Jardins ouverts », l'événement propose à tous les Franciliens, le temps d'un week-end, de découvrir ou redécouvrir les jardins de leur région avec une programmation artistique et culturelle originale.

Pour la première édition de « Jardins ouverts », le thème du potager a été retenu. Du Potager du Roi à Versailles au jardin potager du domaine de la Grange - La Prévôté, du jardin partagé au jardin ouvrier en passant par le jardin pédagogique, toutes ces cultures ont poussé au jardin avec une programmation ouverte à tous et touchant à de nombreuses disciplines : danse, musique, théâtre, littérature, gastronomie, histoire de l'art, écologie, etc.

Le public a pu, partout en Île-de-France et tout au long du week-end, assister à des promenades théâtrales, à des concerts, participer à des ateliers d'écriture ou à des siestes poétiques, profiter de visites guidées, assister à des conférences et participer à des ateliers pédagogiques.

POUR L'ÉDITION 2017

117
JARDINS POTAGERS
ont participé

300
ANIMATIONS
ont été proposées

11 000
SACHETS DE GRAINES
ont été distribués

C'est aussi l'occasion de rappeler qu'au-delà des cultures historiques locales – parmi lesquelles l'asperge d'Argenteuil, le haricot d'Arpajon, la pomme de terre Belle de Fontenay, le chou de Pontoise et la fraise de Marcoussis – l'Île-de-France est la première région française pour la production de persil, de cresson et de radis.

Cet événement « Jardins ouverts » se déroulera tous les ans, chaque dernier week-end de septembre.

Près de la moitié de la surface de la Région Île-de-France est consacrée à l'agriculture et plus de **20 %** dédiés au patrimoine naturel, lequel recèle un patrimoine paysager et historique exceptionnel. /

www.iledefrance.fr/jardinsouvert



Le grand salon de la Maison internationale de la Cité internationale universitaire de Paris

CONCEVOIR UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE RÉGIONALE SUR LE PATRIMOINE FRANCILIEN

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR TOUS LES PUBLICS ET SUR TOUS LES PATRIMOINES D'ÎLE-DE-FRANCE DÈS 2018.

Dans le souci de rendre accessible au plus grand nombre les ressources de l'Inventaire, d'accroître la force d'attractivité du patrimoine francilien et de faciliter sa préservation, la Région a décidé de se doter d'une plateforme numérique interactive et collaborative qui centralisera, organisera et structurera l'ensemble des données.

L'objectif de cette nouvelle plateforme est triple :

- Pallier la dispersion des informations en facilitant la recherche et l'accessibilité des ressources aux acteurs du patrimoine, associations, élus locaux et surtout citoyens. Cette nouvelle plateforme, qui réunira également les données collectées par d'autres collectivités, acteurs publics ou privés, aura vocation à être la porte d'entrée pour ceux qui souhaitent en savoir davantage sur l'histoire de leur territoire.
- Éditorialiser les contenus afin de proposer une offre culturelle « clé en mains » à destination des touristes français et internationaux. Cette offre, présentée sous forme d'une cartographie interactive, proposera des parcours thématiques déclinés sur tout le territoire francilien, tels que « Le patrimoine culinaire », « Les manoirs et fermes fortifiés », « Les portails sculptés », « Du lotissement à la Cité Jardin », « L'industrie le long du fleuve » ; « les vitraux », Les acteurs du tourisme, et en particulier le Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France (CRT), y trouveront un gisement tout à fait extraordinaire de patrimoines encore peu connus, à diffuser auprès des visiteurs français et étrangers.
- Encourager la préservation du patrimoine, en communiquant sur les projets faisant l'objet d'un appel aux dons, via le partenariat mis en place avec la Fondation du Patrimoine. Cette dimension participative sera un élément déterminant de la réussite du projet.

Expositions virtuelles, publications en ligne, dossiers pédagogiques, photothèque riche de près de 200 000 photos, feront de cette nouvelle plateforme le lieu ressource du patrimoine en Île-de-France.



Le Centre national de la danse à Pantin (Seine-Saint-Denis)



Atelier « Patrimoines en poésie » au musée d'art et d'histoire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

UN CONSEIL DE **PROFESSIONNELS** POUR ACCOMPAGNER L'ACTION DE LA RÉGION

UNE POLITIQUE INNOVANTE QUI REPOSE SUR LA CONCERTATION

Depuis 2016, la Région Ile-de-France a mis en place un Conseil de professionnels composé d'une trentaine d'experts (historiens, conservateurs, architectes, membres d'associations du patrimoine) dont l'avis permet d'orienter la politique régionale en faveur du patrimoine.

Aujourd'hui le Conseil des professionnels joue son rôle de veille et d'expertise sur la mise en œuvre de la nouvelle politique régionale. Nombre de nouvelles mesures comme la nécessité d'ouvrir les dispositifs au patrimoine non protégé ou encore d'intégrer les musées et les maisons d'artistes comme des lieux privilégiés de sensibilisation au patrimoine, ont été discutés dans cette instance.

UNE CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA CULTURE POUR DESSINER L'AVENIR

A travers la conférence annuelle sur la culture en Ile-de-France, présidée par la Présidente de Région et la vice-présidente en charge de la culture, une synthèse des travaux menés dans l'ensemble des conseils sectoriels permettra au patrimoine de reprendre ainsi toute sa place dans la politique culturelle de la Région.



Atelier « Patrimoines en poésie » à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine (Paris)

CRÉDITS PHOTOS

1ere de couverture : Région Île-de-France, Jean-Bernard Vailles, 2017

Page 7 : Région Île-de-France, Philippe Ayrault, 2010

Page 9 : Région Île-de-France, Philippe Ayrault, 2014

Page 10 : Région Île-de-France, Philippe Ayrault, 1993

Page 11 : Région Île-de-France, Stéphane Asseline, 2012

Page 12 : Région Île-de-France, Jean-Bernard Vailles, 2016

Page 14 : Région Île-de-France, Philippe Ayrault, 2017

Page 15 : Fondation Royaumont

Page 16 : Cyrus Cornut / Picturertank

Page 17 : Patrick Monin

Page 18 : Région Île-de-France, Laurent Kruszyk, 2009

Page 19 : Région Île-de-France, Jean-Bernard Vailles, 2016

Page 20 : Région Île-de-France, Stéphane Asseline, 2016

Page 22 : Région Île-de-France, Philippe Ayrault, 2009

Page 23 : Région Île-de-France, Laurent Kruszyk, 2009

Page 24 : Région Île-de-France, Laurent Kruszyk, 2017

Page 25 : Région Île-de-France, Stéphane Asseline, 2017

Page 26 : Patrick Monin





Région Île-de-France
35, boulevard des Invalides
75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**

 **@iledefrance**